

REPUBLIQUE DU BURUNDI



DEUXIEME VICE-PRESIDENCE



LE PRESIDENT

Bruxelles, le 4 juillet 2015

A leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat
de la Communauté Est-Africaine

Objet : demande d'intervention pour arrêter
une crise sociopolitique majeure au Burundi

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

1. A la veille de Votre Sommet de ce 6 juillet 2015, nous avons cru de notre devoir comme Président de l'Assemblée Nationale et deuxième Vice-Président du Burundi, de venir vers Vous pour plaider la cause de notre pays qui, de jour en jour, s'enfonce dans une crise sociopolitique majeure si rien n'est fait pour l'arrêter.
2. En effet, le Burundi, pays membre de la Communauté Est-Africaine, est entrain de vivre un calvaire consécutivement à la volonté du Président Nkurunziza de briguer un troisième mandat, que ni la Constitution de la République du Burundi, ni l'Accord d'Arusha pour la Réconciliation, ne lui autorisent.
3. L'inconstitutionnalité de ce troisième mandat a été du reste bien établie par les experts juristes de la Communauté Est-Africaine (Meeting of the Attorneys General/Ministers of justice and Constitutional affairs, Report of the meeting, Arusha, Tanzania, 15th May 2015) qui ont conclu leur analyse de notre Constitution en mettant clairement en évidence le fait que le Président Pierre Nkurunziza n'a actuellement aucun droit, selon la Constitution de la République du Burundi, de briguer un troisième mandat.

4. Cela est, par ailleurs, aussi étayé par l'exposé des motifs du projet de loi ayant donné lieu à la Constitution de la République du Burundi. Cet exposé des motifs montre bien que le premier mandat du Président Nkurunziza de 2005 à 2010 était bien valide, et que de 2005 à 2015 il a effectué deux mandats, et qu'il ne peut, sans violer la Constitution, ce dont il est actuellement accusé, briguer un autre mandat (Cfr Exposé des motifs du Projet de loi portant promulgation de la Constitution de la République du Burundi en ses points 16 et 17).
5. A l'intérieur comme à l'extérieur du Burundi, des voix se sont élevées pour conseiller le Président Nkurunziza d'abandonner l'idée d'un troisième mandat inconstitutionnel, d'organiser un dialogue avec l'opposition politique et la société civile, et de fixer un calendrier électoral consensuel, afin d'aller vers des élections inclusives et apaisées. C'est le cas des messages des Evêques Catholiques et des Pasteurs des Eglises Protestantes ainsi que des autorités religieuses Musulmanes.
6. Vous-mêmes, Excellences, ainsi que d'autres personnalités éminentes, parmi lesquelles le Président de l'Afrique du Sud, Son Excellence Jacob Zuma, le Secrétaire Général des Nations-Unies, Ban Ki-Moon, l'ancien secrétaire Général des Nations-Unies, Koffi Annan, la Présidente de l'Union Africaine, Madame Nkosazana Dlamini-Zuma, avez donné les mêmes conseils.
7. Mais le Président Nkurunziza n'a rien voulu entendre. Il poursuit obstinément sa marche vers un troisième mandat illégal, ce qui a provoqué des manifestations et entraîné une répression policière et militaire avec pour conséquence une multitude de morts, de blessés, de prisonniers et d'exilés qui s'entassent dans les pays voisins.
8. Le Président Nkurunziza s'est isolé et a isolé le Burundi de sa région et du monde, allant jusqu'à organiser des élections législatives et communales décriées de tous, des élections boycottées par l'opposition et la société civile, des élections sans observateurs extérieurs et intérieurs dignes de foi.
9. En tant que Président de l'Assemblée Nationale et en tant que Deuxième Vice-Président de la République du Burundi, nous nous adressons à Vous, Excellences, pour vous demander ce qui suit :
 - a. De ne pas reconnaître les résultats des élections du 29 juin 2015, qui n'étaient ni crédibles, ni libres, ni inclusives;
 - b. D'exiger du Président Nkurunziza de se conformer aux décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.

- c. D'exiger enfin du Président Nkurunziza de retirer sa candidature aux présidentielles de 2015 parce qu'elle est inconstitutionnelle et non conforme à l'Accord d'Arusha pour la Réconciliation.

Confiants en votre prompt intervention pour que le Burundi sorte de ses malheurs actuels, nous Vous prions d'agréer, Excellences Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Est-Africaine, notre considération la plus distinguée.

Honorable Gervais Rufyikiri
Deuxième Vice- Président
de la République du Burundi



Honorable Pie Ntavyohanyuma
Président de l'Assemblée Nationale
du Burundi

